



BOISSY INFOS



La lettre d'information n° 25

Décembre 2016



AGENDA

Dimanche 4 décembre

Messe à 9 h 30

Lundi 5 décembre

RAM

Samedi 10 décembre

Navette Gratuite

Distribution des colis

Noël des enfants

Samedi 24 décembre

Navette Gratuite

Dimanche 25 décembre

Noël

Vendredi 1 janvier 2016

Jour de l'an

**Le Maire, Frédéric GOUPIL
et le Conseil Municipal**

**Vous souhaitent de joyeuses
fêtes, et vous convient à la
cérémonie des vœux le**

**VENDREDI 6 JANVIER 2017
À 19 H
Salle polyvalente
Autour d'une galette**



DISTRIBUTION COLIS DE NOËL

Le **samedi 10 décembre à partir de 10 h 00** aura lieu la distribution des colis pour les personnes âgées inscrites.

NOEL DES ENFANTS



Le **samedi 10 décembre à 14h30** aura lieu à la salle polyvalente le Noël des enfants. Ce dernier est offert par le CCAS de Boissy le Sec aux enfants inscrits à une projection goûter.

LA NAVETTE EST DE RETOUR

A compter du **samedi 10 décembre** la navette gratuite pour les Boissyons est de retour. Vous avez le choix, chaque samedi matin, d'être transporté vers Etampes soit pour le marché soit pour une grande surface de votre choix. Ce transport est pris en charge en totalité par la CCAS de Boissy le Sec. Cette navette est mise en place pour les seniors et les personnes non véhiculées. Vous pouvez vous inscrire auprès de la Société AEROPRESTIGE au 06.75.34.10.25.

HORAIRE DE NOËL DE L'AGENCE POSTALE COMMUNALE

A partir du **lundi 19 décembre jusqu'au samedi 24 décembre inclus** l'Agence Postale Communale sera ouverte tous les matins de 9 h à 12 h sauf le dimanche.

INSCRIPTION LISTE ELECTORALE

La Mairie sera ouverte le **samedi 31 décembre 2016 de 10 h à 12 H** uniquement pour les inscriptions électorales.

Autres Infos

AVIS AUX CONTRIBUABLES

Les contribuables sont prévenus que les listes des parcelles faisant l'objet de dégrèvement au titre des pertes de récoltes, ainsi que le montant de celles-ci, peuvent être consultés en Mairie aux heures d'ouverture.

SERVICE URBANISME

Le service urbanisme reçoit uniquement sur rendez-vous les mardis après-midi. Il vous appartient de contacter le 01 64 95 70 35.

SEDRE

Jours de ramassage des déchets ménagers:

Merci de sortir vos containers la veille.

Ordures ménagères : Mardi matin
Emballages/Journaux : Jeudi matin
magazines

Besoin d'un renseignement au sujet de votre facture ou de votre bac :

Contacter le Service Clients
0805 290 042 (N° vert, appel gratuit)

Au sujet des collectes contacter le
SEDRE 01 64 94 56 21

Déchetterie SIREDOM : Étampes

ZI d'Étampes, 15-17, Rue de la Butte de Corbières 91150 ETAMPES
08 99 36 27 67 (3€/appel)

HIVER (DU 15/10 AU 31/03)

Du lundi au samedi 9h00-12h00 et
13h00-17h00

Le dimanche 9h00-12h00

Fermeture les 25 décembre, 1er janvier.

CAMPAGNE BETTERAVES 2016/2017

En cette période de campagne betteravière, nous tenons à vous informer que les transports de betteraves devraient se terminer fin décembre.

Les horaires de réception des betteraves en usine sont les suivants : **Du lundi 02 h 00 au samedi 23 h 00.**



LIMITATION DE VITESSE



Nous vous rappelons qu'afin d'assurer au mieux la sécurité de chacun, **la vitesse est limitée à :**

**30 Km/h au hameau « Le Rotoir »,
45 km/h au hameau « Venant ».**

SIREDOM

Le SIREDOM recherche des étudiants stagiaires. Cette démarche d'accueil s'adresse aux jeunes de 16 à 25 ans à l'exception des contrats en alternance. Vous pouvez postuler directement à l'adresse mail suivante : grh@siredom.com

INONDATIONS

Suite aux inondations de mai dernier, si vous rencontrez des difficultés dans l'indemnisation des dégâts causés par ces événements, nous vous informons que les assurances ont désigné Mme Corinne BECART (cbecart@gmf.fr : 06 85 54 01 48 ou 01 55 84 21 63) comme votre interlocuteur privilégié. N'hésitez pas à vous rapprocher d'elle.

CHASSE

La chasse est ouverte jusqu'au 28 février. Soyez vigilants, restez sur les chemins. Les battues au gros gibier seront, quant à elles, signalisées par des panneaux à l'entrée des chemins.

Autres Infos suite ...

RÉVISION DES LISTES ÉLECTORALES

La révision des listes électorales est ouverte à ceux et celles qui ont acquis, depuis la dernière révision des listes électorales, l'aptitude à figurer sur ces listes et qui possèdent dans la commune leur domicile légal ou une résidence prescrite par la loi. Si tel est votre cas, pour pouvoir voter à Boissy-le-Sec, vous devez vous faire inscrire en Mairie **jusqu'au 31 décembre**, délai de rigueur avec : - Pièce d'identité (carte d'identité ou passeport). - Justificatif de l'attache avec Boissy-le-Sec (quittance EDF, ou de téléphone...). Les ressortissants de l'Union Européenne sont également admis à pouvoir être inscrits sur les listes électorales munis de leur titre de séjour et du justificatif de l'attache avec Boissy-le-Sec. L'année 2017 sera propice en matière électorale notamment par l'organisation des présidentielles et des législatives. N'oubliez pas de vous inscrire.

ELECTION SYNDICALE TPE

Les salariés des entreprises de moins de 11 salariés et employés à domicile sont appelés à voter du 30 décembre 2016 au 13 janvier 2017 pour choisir le syndicat qui les représentera.



MINISTÈRE
DU LOGEMENT
ET DE L'HABITAT
DURABLE

HABITER MIEUX



L'hiver approche... Propriétaire occupant ou bailleur, vous avez un projet de rénovation énergétique ? Pour financer vos travaux, vous pouvez compter sur l'aide de l'Anah (Agence Nationale de l'Habitat). Le programme Habiter Mieux, c'est une aide financière, un accompagnement, mais aussi un numéro national et un service de proximité : renseignez-vous au 0 808 800 700 ou sur www.renovation-info-service.gouv.fr.

UN CHANTIER « BRISFER » A BOISSY LE SEC

La Mairie de Boissy le Sec recevra du 19 au 23 décembre 2016 des jeunes de 16 à 25 ans pour participer à un CHANTIER BRISFER afin d'effectuer des opérations de nettoyage et de mise en valeur d'espaces verts et forestiers sur le territoire du SIREDOM.

TELETHON 2016

Lors du marché de Noël de Boissy le Sec, la vente de brioches a permis de récolter 431.00 €, merci à tous .

LE MONOXYDE DE CARBONE

Les intoxications au monoxyde de carbone concernent tout le monde... Les bons gestes de prévention aussi :



Plus d'information sur www.prevention-maison.fr

Autres Infos suite et fin

DEPOT DE PAIN

De 09H00 à 10H au presbytère
Du lundi au vendredi
Dépôt de pain ouvert à tous
sur commande la veille 06.49.42.52.70

MAX PIZZA / BOISSY LE SEC

06.45.12.46.37
de 17h30 à 21h

Mardi/Jeudi: Place de l'Eglise
Samedi: Le Rotoir



Communauté d'Agglomération de l'Etampois Sud Essonne

Tél. : 01.69.92.68.00
www.etampois-sudessonne.fr

Un mariage ? Un anniversaire ?
Une fête de famille ? Autre événement ?
La commune loue la salle polyvalente aux
Boissons et aux extérieurs.
Tarifs sur demande.



SAMU



**Police
Gendarmerie**



Pompiers



**Toutes
urgences**

PERMANENCES ELUS

Monsieur le Maire et ses Adjointes reçoivent sur rendez-vous

VACANCES DE NOËL

Durant la période des Fêtes du 19 décembre au 30 décembre 2016 inclus la Mairie sera ouverte les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 14 h à 17 h.

Fermeture de l'Agence Postale Communale du 26 décembre au 3 janvier inclus.

JOYEUX NOËL



BOISSY INFOS,
Lettre d'informations municipales
de Boissy le Sec :
Allée Gérard Dubrule
91870 Boissy le Sec
Chargée de la publication:
Mairie de Boissy le Sec

Ouverture de la Mairie

Lundi de 14H à 17H
Mardi de 14H à 19H
Mercredi Fermé
Jeudi de 14H à 17H
Vendredi de 14H à 17H

Tél : 01 64 95 70 35
Fax : 01 69 58 77 75
Email : mairie@boissylesec.fr

Ouverture de l'Agence Postale Communale

Lundi de 9H à 12H
Mardi de 9H à 12H
Mercredi et Jeudi Fermé
Vendredi de 9H à 12H
Samedi de 10H à 12H

Tél : 01 64 95 73 56